

TRANSPORTS SCOLAIRES 2018-2019

- Circuit Moncetz-Longevas / Sarry -

Nom : Prénom : Date de naissance :

Ecole : Classe :

- Mon enfant a déjà une carte SITAC : je joins la carte de mon enfant au dossier
 Mon enfant avait une carte SITAC mais ne l'a plus (duplicata à 7€)
 Mon enfant n'a pas encore de carte : je joins au dossier une photo de mon enfant

Informations Responsable légal :

Nom : Prénom : Tél. :

J'autorise SITAC à utiliser mes coordonnées téléphoniques afin de recevoir les informations sur le réseau

Adresse : Code Postal : Commune :

J'accepte de recevoir par voie postale les informations commerciales de SITAC

Adresse mail* :@.....

*Vous pourrez recevoir à cette adresse des informations concernant le réseau SITAC (perturbations, informations diverses, offres commerciales...)

Information sur le trajet domicile - école

CIRCUIT SCOLAIRE - MONCETZ LONGEVAS → SARRY

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi			Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi		
Moncetz Pagerie	8:27	13:27	Sarry Ecole Primaire	12:05	16:35
Moncetz Royale	8:30	13:30	Sarry Ecole Maternelle	12:10	16:40
Sarry Ecole Primaire	8:35	13:35	Moncetz Royale	12:15	16:45
Sarry Ecole Maternelle	8:40	13:40	Moncetz Pagerie	12:18	16:48

Arrêt de montée le matin

Moncetz Pagerie	<input type="checkbox"/>
Moncetz Royale	<input type="checkbox"/>
Sarry Ecole Primaire	<input type="checkbox"/>

Votre dossier peut être traité par correspondance en joignant **une enveloppe affranchie (1,60€)** ou par simple passage en agence.

L'agence est ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi, le samedi de 10h à 12h30 et 14h à 17h.

Votre dossier sera considéré **complet** en joignant **le formulaire dûment rempli, le chèque de 12 € et la carte ou une photo si votre enfant n'a pas encore de carte.**

Vous pouvez soit avant le 15 juillet 2018 venir en agence à réception de ce formulaire,

soit envoyer votre dossier à l'adresse suivante :

SITAC - Keolis Châlons-en-Champagne
Chemin des Grèves, BP 68
51006 Châlons-en-Champagne CEDEX

Tout dossier non-remis avant le 15 juillet 2018 sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1^{er} jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler sa course auprès du conducteur 1,10€.

Je joins le chèque de 12 € à l'ordre de SAS KEOLIS CHALONS-EN-CHAMPAGNE et j'inscris au dos le nom et prénom de mon enfant

Règlement intérieur disponible en agence SITAC et sur www.sitac.net

Je joins 7€ à mon paiement si mon enfant avait une carte SITAC mais ne l'a plus.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions

Fait à

Le

Signature du représentant légal :